

A l'attention des **RESPONSABLES DE GROUPE**

NOTICE EXPLICATIVE TABLEAU RECENSEMENT SECTION

1 - FICHE SECTION 2019 : (à télécharger dans l'espace membre) ONGLET

SECTION

Les colonnes sont notées de A à P.

Les lignes sont numérotées de 1 à 93

Les colonnes C et P vous calculent les totaux

LIGNE 4 : mettre le nom de votre section

COLONNE D lignes 9-10-11 : au mois de janvier, on compte les membres (Actifs, adhérents, sympathisants) qui existaient déjà l'an passé. Et on y rajoute les nouveaux s'il y en a. Les mois suivants, on ne compte que les nouveaux

Si un membre devient adhérent en février, on note 1 en case E10. Si ce même membre devient membre actif en octobre, on note 1 en case M9 et -1 en case M10

LIGNE 14 : « nombre d'appels provenant (1) » : ce sont les appels reçus (provenant) mais aussi donnés, à ceci à toute heure (heure de bureau ou hors bureau, heure de WE ou de semaine) et tous les jours.

Pour rappel, les horaires « hors bureau » seront détaillés en lignes 28, 29, 31 et 32

LIGNES 34 et 35 : il s'agit de tous les échanges autres que téléphoniques (courrier et réseaux sociaux)

LIGNES 37 et 38 : il s'agit du nombre de visites et non pas du nombre de personnes rencontrées

LIGNE 39 : « autre » : rencontre sur un parking, un café etc...

LIGNE 42 : mettre les heures de bénévolat pour chaque mois (y compris les heures de réunions des membres actifs).....puis lire le total annuel : exemple 9600 heures cumulées sur 12 mois

LIGNE 43 : calcul ETP : si un Equivalent Temps Plein est égal à 35h par semaine, multipliées par 52 semaines = 1820 heures annuelles.

On divise le total annuel d'heures par 1820 h pour obtenir l'ETP. Dans cet exemple : $9600 : 1820 = 5,3$ ETP.

Astuce : Il suffit de noter ce chiffre qui est une moyenne annuelle dans la case « O43 » (décembre), pour éviter de faire ce calcul tous les mois

LIGNE 44 : chaque membre actif qui assiste aux réunions peut comptabiliser ses km. Si co-voiturage, on ne compte qu'un seul trajet.

LIGNE 46 : « autres » : noter le nombre de réunions (de membres actifs, de bureau, de collectifs, de préparation des événements tels que Congrès, forum, tombola, piquenique, etc.). Les heures de bénévolat et les km de ces réunions sont quant à eux notés en lignes 42 et 44

LIGNES 50 à 78 : bien différencier le nombre de réunions du nombre de participants

LIGNE 67 : nos réunions habituelles, hebdomadaires ou bimensuelles, ouvertes aux hommes et femmes, consommateurs ou non

LIGNE 77 : y compter les permanences

LIGNES 95 (1) et 96 (2) : explications des lignes 14 et 24

ONGLET GRAPH 1 & ONGLET GRAPH 2

Deux onglets de graphisme à votre disposition, ils se calculent seuls d'après les données enregistrées dans l'onglet « section »

2 - FICHE MEMBRE 2019 : (à télécharger dans l'espace membre)

Ce tableau peut être imprimé (ou envoyé par mail) pour chaque membre « actif » de votre section : il y recensera son travail individuel (gestion des coups de fils donnés et reçus, courriers, contacts, rencontres, temps de bénévolat, km parcourus etc...)

Chaque membre remettra sa feuille mensuellement au secrétaire de section ou à un autre « responsable » qui compilera toutes les informations dans la fiche section.

Nous vous souhaitons un travail rigoureux mais ludique qui valorisera NOTRE travail commun.

N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes là pour vous épauler.

Amicalement, Le Siège